

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

Réunion du 30 mai 2022 à Lauterbourg

Rapport 01/2022 : Comptes rendus des Assemblées du 29 novembre 2021

L'Assemblée prend acte des comptes rendus des deux séances du 29 novembre 2021.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 02/2022 : Renouvellement partiel du Bureau

La démission de Monsieur SPIEGELHALDER amène à un renouvellement partiel du Bureau pour un poste de secrétaire.

Une seule liste sur laquelle figure le candidat au poste de secrétaire est déposée :

Candidat : M. DUSCH, Landrat du Landkreis Rastatt

Cette liste est adoptée à l'unanimité par vote à main levée, moins une abstention.

Le représentant suivant est donc élu membre du Bureau de l'Eurodistrict pour la durée restante du mandat en cours :

Elu : M. DUSCH, Landrat du Landkreis Rastatt

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 03/2022 : Modification des statuts du GECT : introduction de la mention de membre honoraire

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve la modification des statuts du GECT Eurodistrict PAMINA.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 04/2022 : Présentation du schéma alsacien de coopération transfrontalière : projets prioritaires pour l'Eurodistrict PAMINA

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Prends connaissance de l'état d'avancement du schéma alsacien de coopération transfrontalière qui s'appuie sur les territoires des quatre eurodistricts du Rhin supérieur ;
- Propose à la Collectivité européenne d'Alsace d'intégrer dans le SACT, le plan d'action PAMINA sur le plurilinguisme, le projet Conférence des jeunes PAMINA protection du climat ainsi que le livre blanc sur l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire en transfrontalier et son plan d'action.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 05/2022 : Projet INTERREG V « MobiPAMINA » - présentation des résultats de l'étude de faisabilité – inscription au RTE-T – poursuite du projet

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Prend connaissance de l'état d'avancement du projet MobiPAMINA ;
- Approuve l'installation et la composition d'un comité technique et d'un comité politique pour la poursuite du projet tel qu'exposé dans l'annexe ci-jointe ;
- Prend acte du fait que M. Theurer a été invité à participer à un échange avec l'Eurodistrict ;
- Décide d'adresser au ministre des transports fédéral allemand un courrier évoquant la problématique d'accès aux fonds européens pour l'Etat français et l'inscription au Traité d'Aix-la-Chapelle.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 06/2022 : Projet INTERREG V „MobiPAMINA“ – Rapport de contrôle des dépenses – Correction à hauteur de 100% des fonds FEDER

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Prend connaissance des éléments relatifs au contrôle des dépenses du projet MobiPAMINA et du montant de 248 977,50 euros de dépenses non couvertes sur l'exercice budgétaire 2022 ;
- Approuve la proposition qui consiste à décaler provisoirement le remboursement des frais de personnel ;
- Autorise le Président à engager une procédure devant le tribunal administratif pour régler ce litige sous réserve d'une interprétation favorable des règles de la commande publique de la DG Regio et le cas échéant d'un refus d'INTERREG de reconsidérer sa décision.

ADOPTÉE

Rapport 07/2022 : Plan d'action tourisme PAMINA

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Adopte le projet de plan d'action « Tourisme PAMINA » ;
- Délègue au Bureau le suivi et la mise en œuvre du plan d'action « Tourisme PAMINA » ;
- Souhaite être informée régulièrement sur l'avancement des travaux.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 08/2022 : Compte administratif et compte de gestion 2021

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve les chiffres du compte administratif du GECT pour 2021 ainsi que les chiffres du compte de gestion de Monsieur le Payeur ;
- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 du GECT de manière suivante :
 - pour la section de fonctionnement :
141.918,40 € au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du GECT
 - pour la section d'investissement :
15.285,92 € au chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté » du GECT

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 09/2022 : Budget supplémentaire 2022 et DM1

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve le projet de budget supplémentaire et de DM1 pour 2022 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1.158.515,08 € ;
- Approuve le remboursement dans le cadre du microprojet « Conférence des jeunes PAMINA Protection du climat » à hauteur total de 8.877,07 € et répartit comme suit :

Co-financeurs Kofinanzierungspartner	Montant Betrag
Collectivité européenne d'Alsace	934,43 €
Région Grand Est	934,43 €
Communauté d'Agglomération de Haguenau	467,21 €
PETR de la Bande Rhénane Nord	467,21 €
PETR de l'Alsace du Nord	467,21 €
Stadt Karlsruhe	934,43 €

Ministerium für Umwelt, Klima und Energiewirtschaft Baden-Württemberg	1.868,86 €
Land Rheinland-Pfalz (Staatskanzlei)	934,43 €
Ministerium für Umwelt, Energie, Ernährung und Forsten Rheinland-Pfalz	934,43 €
Freunde und Förderer der Konrad-Adenauer-Realschule plus und FOS Technik, Bio- und Umwelttechnologie, Landau e.V.	934,43 €
Total Gesamt	8.877,07 €

- Autorise l'émission d'un titre de recette à hauteur de 1.000 € à destination de la TechnologieRegion Karlsruhe dans le cadre d'un soutien financier pour l'organisation du Bureau de l'ARFE les 7 et 8 avril 2022 à Karlsruhe.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 10/2022 : Rapport d'activités 2021 de l'Eurodistrict PAMINA

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend acte du rapport d'activités 2021.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 11/2022 : Rapport d'activités 2021 de la mission INFOBEST PAMINA

Sur proposition du Président, l'Assemblée prend acte du rapport annuel 2021 de la mission INFOBEST PAMINA.

ADOPTÉE

* *
*